

COMMUNIQUE DE PRESSE

Euronext: LG, NYSE: LR

Paris, le 6 février 2006

LAFARGE ANNONCE SON INTENTION DE LANCER UNE OFFRE DE RACHAT SUR LES 46,8% DU CAPITAL DE LAFARGE NORTH AMERICA DETENUS PAR LES ACTIONNAIRES MINORITAIRES

Lafarge, leader mondial des matériaux de construction, et actionnaire à 53,2% de Lafarge North America (NYSE & TSX: LAF), annonce aujourd'hui son intention de lancer une offre d'achat en numéraire sur les 46,8% du capital de Lafarge North America détenus par les actionnaires minoritaires. Lafarge offrira aux actionnaires de Lafarge North America 75 dollars américains en numéraire par titre Lafarge North America, représentant une prime de 16,7% sur le cours de clôture de l'action Lafarge North America au 3 février 2006, et une prime de 31,0% sur la moyenne des cours de clôture des trois derniers mois. Sur la base de 35,3 millions d'actions détenues par les actionnaires minoritaires et des options en circulation, le montant total de l'Offre s'élève à 3,0 milliards de dollars américains.

Cette opération, que Lafarge financera intégralement par endettement, devrait augmenter immédiatement le bénéfice par action de Lafarge.

Bruno Lafont, Directeur Général de Lafarge depuis le 1^{er} janvier 2006, a déclaré :

« L'offre de Lafarge représente une opportunité unique pour les actionnaires de Lafarge North America de céder leurs titres avec une prime significative par rapport au cours actuel et à l'évolution récente du titre de Lafarge North America. Le succès de notre offre bénéficiera également à Lafarge et à ses actionnaires. »

« Cette opération est d'abord stratégique pour Lafarge, car elle nous permettra de poursuivre notre développement en Amérique du Nord avec une efficacité encore plus grande. Elle recèle aussi une forte logique opérationnelle, puisqu'elle permettra de simplifier et d'accélérer les prises de décision et d'accroître notre efficacité, sans la complexité d'opérer par le biais d'une filiale cotée et partiellement contrôlée. Enfin, cette opération est financièrement très attractive, car elle nous permettra d'optimiser l'allocation des flux de trésorerie disponibles à l'échelle du Groupe et aura un effet positif immédiat sur le bénéfice net par action de Lafarge. »

« Finalement, il s'agit d'une opération « gagnant-gagnant », fortement attractive pour les actionnaires, les clients et les collaborateurs de chacune des deux sociétés », a déclaré Bruno Lafont.

L'Offre sera faite directement aux actionnaires de Lafarge North America et devrait être lancée dans un délai de deux semaines. L'Offre sera étendue à toutes les actions préférentielles échangeables de Lafarge Canada, société filiale de Lafarge North America.

L'Offre sera sujette, entre autres, à l'obtention de la majorité des titres non détenus par Lafarge et ses filiales, ainsi qu'à la détention d'au moins 90% des actions en circulation à l'issue de l'Offre. Les actions ordinaires non apportées à l'Offre seront acquises ultérieurement par Lafarge dans le cadre d'une fusion avec Lafarge North America qui sera faite à des conditions identiques à celles de l'Offre.

JP Morgan et BNP Paribas conseillent Lafarge dans le cadre de cette transaction. Cleary Gottlieb Steen & Hamilton LLP intervient comme conseil juridique de Lafarge dans le cadre de l'Offre.



Lafarge et ses filiales n'ont pas encore à ce jour déposé l'Offre, objet du présent communiqué. Les actionnaires de Lafarge North America sont invités à prendre connaissance de la Note d'Information de l'Offre et de tout autre document relatif à l'Offre enregistré auprès de la SEC, dès leur mise à disposition, ces différents documents contenant des informations importantes.

Les actionnaires de Lafarge North America peuvent obtenir gratuitement copie de ces documents, dès leur mise à disposition, sur le site Internet de la SEC sur www.sec.gov ou en appelant Innisfree M&A Incorporated, l'agence d'information pour l'Offre, au +1-888-750-5834.

Pour plus d'information :

Lafarge, leader mondial des matériaux de construction, occupe des positions de premier plan dans chacune de ses quatre activités : Ciment, Granulats & Béton, Toiture et Plâtre. Avec 77 000 collaborateurs, le Groupe est présent dans 75 pays. En 2004, il a réalisé un chiffre d'affaires de 14,4 milliards d'euros. Pour de plus amples informations, consulter le site Internet www.lafarge.com.

Lafarge North America est un des principaux fournisseurs de matériaux de construction coté en bourse en Amérique du Nord. Aujourd'hui, Lafarge North America est une filiale de Lafarge détenue à 53,2%. La société est cotée à la bourse de New York depuis 1983 et est également cotée à la bourse de Toronto.

Conférence téléphonique

Une conférence téléphonique pour les analystes se tiendra le 6 février 2006 à 14h00 (heure française), en anglais. (13h00 Royaume-Uni, 08h00 Côte Est - Amérique du Nord)

Une présentation (slides) sera disponible à partir de 12h00 (heure française) sur le site Internet de Lafarge (www.lafarge.com)

Si vous souhaitez participer à la conférence téléphonique, composer :

De France: 0805 11 13 39

Du Royaume-Uni numéro gratuit (R.U. uniquement): 0800 073 89 89

Du Royaume-Uni, composer le numéro local: +44 1452 54 23 00

Des Etats-Unis numéro gratuit (USA uniquement): 1 866 220 14 52

Nom de la conférence téléphonique: "Lafarge"

COMMUNICATION :

Stéphanie Tessier

33-1 44-34-92-32

stephanie.tessier@Lafarge.com

Louisa Pearce-Smith / Lucy Wadge

33-1 44-34-58-30

RELATIONS INVESTISSEURS:

Yvon Brind'Amour

33-1 44-34-92-93

yvon.brindamour@Lafarge.com

Danièle Daouphars

33-1 44-34-92-93

daniele.daouphars@Lafarge.com

Les informations, autres qu'historiques, contenues dans le présent communiqué de presse, notamment l'augmentation attendue du bénéfice par action, l'optimisation des flux de trésorerie disponibles et la plus grande flexibilité et efficacité attendue dans le développement de notre stratégie en Amérique du Nord, constituent des données à caractère prévisionnel (forward-looking statements) au sens du United States Private Securities Litigation Reform Act de 1995. Ces données prévisionnelles ne reflètent pas nécessairement les performances futures et comportent certains risques, aléas et hypothèses ("Facteurs") difficiles à prévoir. Les résultats futurs peuvent différer sensiblement des anticipations de résultats issues de données prévisionnelles, sous l'effet de Facteurs incluant de manière non limitative: le fait de savoir si les conditions de l'offre d'achat seront remplies, la nature cyclique des activités de la Société ; les conditions économiques nationales et régionales dans les pays où le Groupe est présent ; les fluctuations des devises ; le caractère saisonnier des activités de la Société ; le niveau des dépenses de construction sur les marchés majeurs et en particulier en Amérique du Nord ; la structure de l'offre et de la demande dans l'industrie de la construction ; la concurrence accrue des nouveaux entrants et des concurrents existants ; les conditions climatiques défavorables lors des périodes de forte construction ; les changements et la mise en place de réglementations environnementales ou autres réglementations gouvernementales ; notre capacité à identifier, mener à bien et intégrer efficacement nos acquisitions ; notre capacité de pénétration de nouveaux marchés ; ainsi que d'autres facteurs contenus dans les documents publics déposés ou enregistrés par la Société auprès des autorités boursières y compris dans le Document de Référence déposé par la Société auprès de l'AMF, ainsi que dans le "Form 20-F" enregistré auprès de la Securities and Exchange Commission aux Etats-Unis. De manière générale, la Société est soumise aux risques et aléas propres à l'industrie de la construction et à une activité de nature mondiale. Les données prévisionnelles sont présentées à la date du présent communiqué et la Société n'assume aucune obligation quant à la mise à jour de ces données prévisionnelles en présence d'informations nouvelles, dans le cadre d'événements futurs ou pour toute autre raison.